

**Interview** → Le chef de l'Etat s'est exprimé sur les problèmes agricoles à la veille de la manifestation de Paris.

# Nicolas Sarkozy annonce un système de déduction fiscale des cotisations MSA

Le chef de l'Etat a accordé une longue interview le 26 avril conjointement à Agra Presse et La France Agricole. En voici des extraits où il annonce des mesures.

**Le plan de soutien repose sur des prêts alors que nombre d'agriculteurs sont déjà trop endettés ; envisagez-vous d'autres mesures ?**

(...) Nous allons augmenter les possibilités pour les agriculteurs de réduire leur impôt sur le revenu les bonnes années, en leur permettant de déduire une fraction de leurs cotisations sociales dues à la MSA pour l'année suivante, ce qui permet de lisser les revenus. Les bonnes années ils pourront déduire de leurs bénéfices une avance sur leurs cotisations sociales à venir, qu'ils paieront à la MSA et, les mau-

vaises années, ils ne seront pas conduits à enregistrer à la fois une baisse des revenus et le paiement des cotisations. C'est une mesure qui va plus loin que la dotation pour investissement et la dotation pour aléas. En vérité, l'ensemble de ces dispositifs permettent aux agriculteurs d'échapper largement à la progressivité de l'impôt sur le revenu, ce qui est naturel puisque leurs revenus sont très irréguliers.

**Sur les prix et le partage de la valeur ajoutée que comptez-vous faire ?**

(...) Je réunirai le 17 mai à l'Élysée les distributeurs, les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire ; les distributeurs devront signer avant l'été un accord de modération de marges sur la vente de fruits et légumes en magasin lorsque les prix des

fruits et légumes payés aux producteurs sont en crise. Ceci afin que le producteur ne soit pas pénalisé par des prix trop bas et que les consommateurs ne soient pas pénalisés par une hausse des prix. Nous allons jouer sur les accords de modération de marges et les distributeurs qui n'accepteront pas la modération des marges seront taxés. C'est une mesure structurelle forte.

**La perte de compétitivité des agriculteurs et des filières agro-alimentaires devient alarmante, comment comptez-vous la relancer ?**

Pour soutenir la compétitivité de nos agriculteurs, je vous annonce quelque chose qui est demandé depuis très longtemps : c'est l'utilisation des camions de 44 tonnes dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dès l'été

prochain. Cela aura un double effet : réduire les émissions des gaz effet de serre et, tenez-vous bien, apporter un gain de productivité de 11 % sur le prix des matières premières agricoles. C'est 80 millions d'euros par an pour ces filières. (...)

**Le délai que vous avez donné aux producteurs de céréales pour faire le point de la situation lors d'un comité de suivi à la fin de l'année est jugé bien long. Qu'en pensez-vous ?**

Je comprends le désarroi des céréaliers. Je le comprends parce que, grosso modo, dans le bilan de santé de la Pac, nous avons réorienté 1 milliard d'euros d'aides, pour mieux soutenir les éleveurs. Pourquoi ? Parce que pour défendre la Pac il faut qu'elle soit juste. Or il se trouve que les céréaliers en 2007 et en 2008 ont

eu de très bonnes années : en 2007, c'était plus 100% de revenu pour les céréaliers. Aujourd'hui ils subissent, en moyenne, 80 euros de moins à l'hectare de subventions. Qu'ils ne soient pas contents je peux le comprendre et comprendre aussi que cela crée de grandes tensions au sein du syndicalisme agricole. Mais peut-on contester l'idée que les éleveurs des zones de montagne étaient dans une situation plus grave que les céréaliers ? Manque de chance, la première année d'application du bilan de santé de la Pac, le prix des céréales s'est effondré. Je comprends les difficultés des céréaliers, nous allons les aider. Ceux des agriculteurs dont l'impôt est calculé sur une moyenne de 3 ans bénéficieront, en 2010, d'une année supplémentaire pour le payer. (...)